

L'OPTION INFORMATIQUE AU LYCÉE JEAN MOULIN (LYON)

Anne-Marie BOURGEADE

FÉVRIER 1985

Les 34 élèves de la Seconde 5 suivent tous l'option "informatique". Ils ont été sélectionnés sur dossier d'après les consignes de la Direction des Lycées qui recommandait de privilégier l'hétérogénéité. Ce fut chose faite, à tel point que les professeurs sont unanimes à constater la difficulté que présente l'enseignement dans cette classe, par suite des différences extrêmes de comportements et de capacités.

Un seul professeur assure le cours et les Travaux Pratiques d'Informatique ainsi que les cours d'Histoire et de Géographie. L'aspect pluridisciplinaire est renforcé par l'utilisation systématique de l'outil informatique chaque fois que cela est possible par les autres professeurs de cette classe, notamment en Allemand, en Physique, Mathématique et en Français.

Jusqu'à la fin du mois de novembre, les leçons et Travaux Pratiques ont été consacrés à l'apprentissage du maniement de la machine et à l'acquisition des concepts de base sur les micro-ordinateurs. L'objectif principal était de faciliter la lecture de revues "grand public" de micro-informatique (la visite de l'Exposition IBM en janvier allait dans le même sens).

Je suis certaine que ces acquis manquent de précision. Maintenant que l'appétit de programmation a reçu quelque satisfaction et que l'exigence de rigueur intellectuelle est apparue, à l'usage, comme autre chose qu'une lubie née toute armée du cerveau professoral, je procéderai à une révision de ces notions sous forme d'une revue de presse commentée.

Actuellement, les élèves appliquent leurs premiers acquis de programmation à la réalisation d'un programme de recherche

d'occurrences d'un mot ou d'une expression dans un texte. Chaque élève réalise son programme, car il s'agit là d'un exercice d'informatique. Mais cet exercice a été choisi en raison d'un centre d'intérêt exprimé par le professeur de français qui désire initier la classe à un aperçu des directions de recherche en linguistique. Dans les semaines qui suivront la mise au point progressive du programme de recherche d'occurrences, les élèves s'initieront au Traitement de texte en Travaux Pratiques d'informatique puis entreront en mémoire sur ordinateur un texte assez long pour que la recherche d'occurrences puisse être significative. Le traitement de texte permet de faire entrer sur chaque machine un passage d'un texte et de fusionner ensuite sur la même disquette les différents passages. Le professeur de français exploitera avec les élèves le programme de recherche d'occurrences.

AVRIL 1985

Un mois et demi après, les programmes de recherche d'occurrences sont faits, ainsi que l'initiation au Traitement de Texte (logiciel TEXTE).

En matière de programmation, les différences de niveau, vont en s'accentuant. A la fin de l'année, si nous en trouvons le temps, nous envisageons un travail différencié par "groupes de niveau". Les élèves en difficulté souhaitent pouvoir reprendre les exercices qu'ils ont dû abandonner sans avoir réussi à les faire fonctionner sur machine et à clarifier leurs malentendus.

Les plus avancés pourraient peut-être travailler sur des modules dont la combinaison permettrait de corriger automatiquement selon les règles dactylographiques la ponctuation et les blancs d'un texte créé par le logiciel TEXTE. Tous ont à fournir pour le 15 mai la meilleure présentation possible de la documentation complète d'un exercice de leur choix parmi ceux qu'ils ont réalisés :

- énoncé,
- analyse,
- algorithme ou organigramme,
- table des variables,
- listing du programme,
- listing de l'exécution.

Rien ne s'oppose, bien sûr, à ce qu'ils utilisent le traitement de texte pour cette présentation. Je ne fais aucune suggestion d'utilisation courante, j'observe les premières utilisations spontanées. Les élèves pourront sans doute en faire eux-mêmes un recensement et l'adresser à l'EPI...

Anne Marie BOURGEADE
Professeur d'Informatique
Histoire Géographie.